

CONSERVATOIRE DE GRAND POITIERS

Musique Danse Théâtre
5, rue Franklin - 86 000 Poitiers
Tél. : 05 49 30 20 20
conservatoire@grandpoitiers.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

1^{er} cycle d'études chorégraphiques : Cycle d'observation et orientation

Dès 8 ans : La constitution des outils fondamentaux

Durée : 3 à 5 années

Accès : dès 8 ans. Admissions sur test d'entrée pour les enfants. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire.

Objectifs pédagogiques : Construction de la structuration corporelle et de l'expression artistique, acquisition des éléments techniques de base, vocabulaire de la danse et placement dynamique, découverte des spectacles chorégraphiques et de la scène. Les deux premières années l'enfant reçoit un cours de danse classique et un cours de danse contemporaine, lui permettant ainsi d'être orienté dans une discipline dominante par l'équipe pédagogique. Ce choix survient en début de 3^{ème} année. Un troisième cours atelier appelé « techniques créatives » peut y être ajouté, pour renforcer les acquisitions et ouvrir l'expression et la créativité. Il est facultatif en 3^{ème} année. En fin de 4^{ème} année, l'enfant passe un examen de passage en second cycle. Le cours de techniques créatives devient alors obligatoire.

Organisation :

1^{ère} et 2^{ème} année : 1 cours hebdomadaire de danse classique et 1 cours hebdomadaire de danse contemporaine (*2 cours minimum par semaine*)

3^{ème} année : 2 cours minimum par semaine dans la même discipline + un cours « *techniques créatives* » (facultatif mais conseillé) avec une possibilité de faire un cours de l'autre discipline en complément.

4^{ème} année : 2 cours minimum par semaine dans la même discipline + un cours « *techniques créatives* » obligatoire avec une possibilité également de faire un cours de l'autre discipline en complément.

Evaluation de fin de 1^{er} cycle devant jury invité à la fin de la 6^{ème} ou après 3 à 5 ans dans le cycle + Contrôle continu de l'équipe enseignante (2 bulletins semestriels/an)

Note : Après ce 1^{er} cycle d'observation et d'orientation, l'enfant poursuivra dans sa dominante ou sera réorienté (sur avis de l'équipe pédagogique) vers la technique de danse qui deviendra sa dominante en 2nd cycle, cycle des approfondissements.

NB : Classes à horaires aménagés (CHAD) : Ecole Paul Bert du CE1 au CM2